

# Le Dauphiné Libéré

25 04 2020

**CREST** Les gendarmes soupçonnaient Next Up de ne pas distribuer dans les règles le matériel de protection

## Trafic de gels et de masques ? Une association perquisitionnée

Les gendarmes ont mené une perquisition au siège de Next Up à Crest. Ils soupçonnaient l'association de commercialiser masques et gels hydroalcooliques et de ne pas être en règle. Next Up dénonce une telle intervention.

« On ne comprend pas pourquoi on a subi ce sort, et on est inquiet pour notre santé. » Le président de l'association Next Up, Serge Sargentini, s'interroge sur une perquisition menée par la gendarmerie au sein de l'organisation anti-nucléaire, à Crest

« Mardi [21 avril], les gendarmes se sont rendus au siège social, à Crest, pour saisir nos masques, mais aussi une importante quantité de notre matériel : gel hydroalcoolique, ordinateur, cartes mémoires... »

L'association Next Up possède en effet un important stock de protections NBC (pour « nucléaire, bactériologique et chimique », NDLR), « destinées à nos militants », précise Serge Sargentini. « Nous avons des masques FFP3, du haut de gamme, mais nous ignorions qu'ils étaient concernés par les décrets de réquisition, c'est pour cela que nous ne les avons pas remis



L'organisation anti-nucléaire dénonce une perquisition menée au sein de son siège social. Photo DR.

aux autorités. »

Une perquisition qui se serait poursuivie au sein de son domicile, et qui le mettrait en danger, lui et ses proches. « J'ai plus de 70 ans, et le vice-président, qui a subi le même sort, a 77 ans. Les gendarmes m'ont menotté, ils sont entrés chez moi, ont tout fouillé, sans respecter les distances, sans masques... Je suis inquiet par rapport à

l'épidémie. »

■ **Pour la gendarmerie, « des investigations étaient nécessaires : la procédure classique a été menée »**

En réalité, le groupement de gendarmerie de la Drôme soupçonnait l'organisation de commercialiser masques et gels hydroalcooliques et de ne pas être en règle pour les distribuer :

« Nous avons reçu un signalement, via une plateforme nationale de la gendarmerie, de gels hydroalcooliques et de masques qui seraient mis en vente par Next Up. Les unités de gendarmerie locale ont donc perquisitionné afin de recueillir des éléments pour matérialiser des infractions. Cela méritait investigation, d'où le placement en garde à vue. C'est

### REPÈRES

#### ■ « Récupérer le matériel »

Le président et son vice-président sont désormais rentrés chez eux. Ce qu'ils veulent : « Récupérer le matériel qui a été saisi. La gendarmerie nous a proposé de redistribuer masques et gels, mais nous préférons nous en charger, en indiquant aux bénéficiaires qu'ils proviennent bien de Next Up. » Serge Sargentini affirme que ce matériel n'était en rien destiné à la commercialisation. « C'est ce que nous faisons depuis le début de la crise : nous le distribuons à nos adhérents, et à des aides à domicile, des cabinets médicaux, l'entraide protestante... »

une procédure tout à fait classique. » Et de préciser : « On comprend que les gens veulent s'entraider. Mais y compris dans le monde associatif, il y a des règles à respecter, et la gendarmerie est là pour les rappeler. On ne peut pas fabriquer du gel hydroalcoolique et le revendre, par exemple, ou travailler illégalement. »

A.Mo.